DLP 11-8-78027224

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

2

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Bulletin n° 170 — 8 août 1978

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (eudémis, cochylis)

Les vols des papillons de 2ème génération se poursuivent et tout laisse à penser qu'ils vont se prolonger. Les pontes restent toujours faibles, malgré les conditions climatiques de ces huit derniers jours, apparemment favorables à l'activité de ces ravageurs. Les premières éclosions sont observées.

Le deuxième maximum de vol a été enregistré dans la période du 31 juillet au 2 août pour l'ensemble des postes de contrôle du vignoble alsacien.

La lutte contre les tordeuses de la grappe de cette deuxième génération, aussi faibles soient-elles, doit être menée avec le souci d'une efficacité maximale, afin de réduire l'installation de foyers de pourriture grise (botrytis) qui d'ailleurs, commencent à s'observer sur grappes (Riesling).

Le traitement mettant en oeuvre des produits de type curatif (parathion...) est conseillé dans la période du 11 au 14 août.

Dans le vignoble du Toulois, intervenir dans cette même période, avec un produit de type préventif.

ARAIGNEES ROUGES

Pour l'instant, les populations d'araignées rouges restent très en-dessous du seuil de nuisibilité, même dans les quelques secteurs contaminés l'an dernier. Aucun traitement ne s'impose actuellement.

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol de la deuxième génération a débuté à la fin juillet en Alsace. Il s'amorce en Lorraine.

Les captures en pièges sexuels sont faibles pour l'instant, mais elles risquent de s'amplifier. En effet, une nymphose assez importante de chenilles issues du premier vol est observée sous bandes de contrôle.

Des dégâts assez conséquents étant à attendre, un traitement insecticide devrait être réalisé dans la période du 12 au 16 août.

En Lorraine, intervenir à partir du 21 août.

P 130 .../...

TAVELURE

Dans les vergers où cette maladie est présente, avoir soin d'ajouter un fongicide à la bouillie destinée à lutter contre le carpocapse.

GRANDES CULTURES

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

Comme prévu dans notre dernier bulletin, le mildiou de la pomme de terre a fortement progressé, à la faveur des pluies de ces derniers jours. Dans les parcelles arrivant à maturité, nous rappelons l'intérêt du défanage chimique. Sur variétés mi-hâtives et tardives, ne pas négliger le traitement recommandé en date du 2 août.

- HOUBLON -

MILDIOU

Les conditions climatiques actuelles (pluie et temps frais) sont très favorables au développement du mildiou. Un nouveau traitement devrait être réalisé dès que possible.

PUCERONS

Surveiller le niveau d'infestation des pucerons afin d'intervenir si nécessaire en traitement mixte. Nous rappelons que le traitement trouvera toute son efficacité si la quantité de bouillie mise en oeuvre est suffisante pour bien mouiller l'ensemble de la végétation (2 000 litres/hectare est une quantité normale en pleine végétation).

OIDIUM

Dans les houblonnières où cette maladie est observée, ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

PYRALE

Dans les houblonnières situées en zones généralement atteintes par la pyrale du maïs, profiter du traitement anti-mildiou pour renouveler la protection insecticide.

CULTURES MARAICHERES

- POIREAU -

TEIGNE DU POIREAU

De fortes émergences de papillons sont observées en élevages depuis le début du mois. Un nouveau traitement est à envisager dans le courant de cette semaine. Ajouter un mouillant à la bouillie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER